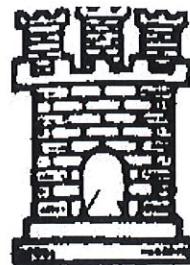




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur Dominique Guillaume demeurant Allée des Marcassins 3 à 4130 ESNEUX.

Le terrain concerné est situé Allée des Marcassins, 3 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section B n°23/47N.

La demande vise les travaux suivants : Extension de l'habitation : Démolition d'une verrière, extension de la cuisine avec la construction d'une terrasse couverte et présente les caractéristiques suivantes : Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du permis d'urbanisation pour les raisons suivantes :
- La pente de toiture du nouveau volume est inférieure à 20°
Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- L'emprise bâtie est supérieure à 20% de la superficie constructible de la parcelle ;
- La hauteur sous gouttière du nouveau volume est inférieure à 2,70m ;
- La pente de toiture du nouveau volume est inférieure à 25° ;
Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25 janvier 2023 au 8 février 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be